

## **Dossier 2024-KKP-5394-Modification piste VTT Easy Rider et Gyrophare – communes les Belleville (73)**

Confirmation qu'avant tout travaux de modification de piste, nous nous engageons à faire intervenir un écologue botaniste pour étudier la faisabilité du tracé et ainsi éviter tout impact sur d'éventuelles espèces protégées. Son intervention ne pourra être programmée au plus tôt qu'à partir de la fin du printemps 2025, voir en début de saison estivale, en fonction des conditions d'enneigement durant l'hiver 24/25. C'est pourquoi la programmation des travaux prévus ne sera effective, au plus tôt, qu'au cours de l'automne 2025.

Pour les portions de pistes abandonnées, l'itinéraire sera fermé, et une revégétalisation est prévue, en même temps qu'un régalage de la terre, avec des semences locales (les mêmes qu'utilisées en général sur nos pistes de ski). Comme vous le dites, le régalage de la terre sera réalisé avec l'excédent émanant du nouveau tracé. De plus, pour empêcher des coupes sur l'ancien tracé, dès l'été 2026, de la rubalise viendra conforter le jalonnement de la piste en question.

Les travaux d'affouillement et exhaussement du sol sur les nouveaux morceaux de pistes n'excéderont pas 20 cm.

Concernant le captage d'eau de l'Allée, qui se trouve en amont du projet, les travaux envisagés sur ce secteur se feront majoritairement à la pioche (travail manuel), de même pour la pose du module en bois. Nous nous engageons à respecter les prescriptions de l'arrêté préfectoral . Aucun stockage d'hydrocarbure, ou de tout liquide polluant n'est prévu sur le secteur. Les véhicules qui se rendront sur le secteur ne feront que la navette pour déposer les personnes dédiées aux travaux.

**Office de Tourisme des Menuires  
Responsable Destination Vélo  
Immeuble Belledonne | La Croisette  
73440 Les Belleville**